

Clermont-Ferrand, le 14 décembre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature d'une convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi.

Lundi 14 décembre 2020, Philippe CHOPIN, Préfet du Puy-de-Dôme, Jean-Yves GOUTTEBEL, Président du Conseil départemental et Olivier BIANCHI, Maire de Clermont-Ferrand et Président de Clermont Auvergne Métropole ont signé, dans les salons de la Préfecture, un avenant pour l'année 2020 à la convention de la mise en œuvre de la Stratégie pauvreté pour le conseil départemental et une première contractualisation avec la Métropole.

La stratégie nationale de prévention et lutte contre la pauvreté annoncée le 13 septembre 2018 par le Président de la République prévoit de lutter contre la pauvreté dès les premières années de la vie, de garantir, au quotidien, les droits fondamentaux des enfants, d'assurer à tous les jeunes un parcours de formation leur permettant d'acquérir des compétences et de prendre leur indépendance, de rendre les droits sociaux plus accessibles, plus équitables et plus incitatifs à l'activité et d'investir pour l'accompagnement de tous vers l'emploi.

La mise en œuvre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté s'articule ainsi autour de quatre axes complémentaires :

- Un État garant de la cohésion sociale et des libertés renforcées ;
- Une contractualisation ambitieuse entre l'État et les territoires, qui permettra à la Nation de rehausser ses objectifs de cohésion sociale ;
- Des libertés accrues pour les collectivités territoriales afin de leur redonner du pouvoir d'agir ;
- Une incitation à l'innovation et à l'investissement social.

Le Conseil départemental s'est inscrit dans la contractualisation dès 2019. L'année 2020 est l'occasion de mettre en œuvre de nouvelles actions partenariales dans le cadre d'un travail très étroit entre les directions des solidarités et de la cohésion sociale parmi lesquelles :

- Soutien à la parentalité : travail sur la séparation parent / enfant en vue de la reprise du travail, notamment au sein des lieux enfants parents ;
- Création d'un fonds dédié pour financer les parcours des jeunes : jeunes sortants de l'ASE, jeunes SDF, jeunes en garantie jeune ;
- Renforcement de la prévention spécialisée ;
- Développement d'une offre de service médico-sociale itinérante pour aller vers les publics invisibles ou empêchés,
- Actions éducatives, post crise COVID, pour les jeunes enfants pendant les vacances.

Contacts presse

Tél : 04.73.98.63.14 – 06.80.37.34.18

18, boulevard Desaix, 63000 Clermont-Ferrand

La Métropole s'engage, dans le cadre de cette contractualisation pour 2020 à mettre en place et conduire des actions, s'inscrivant ainsi dans les engagements de la Stratégie Nationale de Lutte contre la pauvreté et l'exclusion :

- Soutien aux jeunes en difficultés ;
- Lutte contre la fracture numérique pour tous les publics, en particulier les plus fragilisés et éloignés ;
- Lutte contre la précarité alimentaire ;
- Accompagnement socio-professionnel renforcé pour des publics en situation de précarité dont les femmes en situation de vulnérabilité.
- Développement des lieux d'écoute et d'accès aux droits ;
- Accompagnement en faveur du logement des personnes défavorisées ;
- Étude pré-opérationnelle de résorption de campements de gens du voyage ;

Pour l'ensemble de ces missions, l'État s'engage à verser 300 000 € à la Métropole. La Métropole apporte elle aussi 300 000 €. Pour le Conseil départemental, l'aide de l'État s'élève à 939 000 € auquel le Conseil départemental ajoute un apport minimum de 939 000 €. Au total, ce sont 2 478 000 € investis dans la lutte contre la pauvreté, la précarité et pour l'accès à l'emploi à l'échelle du département au titre de l'année 2020.

Le Préfet tient à saluer cette signature tripartite qui vise à aider les plus précaires. Ces derniers sont parmi les plus touchés par la crise sanitaire et nécessitent une attention toute particulière de l'État, du Conseil départemental et de la Métropole.

Contacts presse

Tél : 04.73.98.63.14 – 06.80.37.34.18

18, boulevard Desaix, 63000 Clermont-Ferrand